



Lettre d'information
Novembre 2019

De nouvelles forces au sein de notre comité

L'esprit et les objectifs demeurent les mêmes



*Rejoignez-nous !
En devenant membre
de notre association et
participez au dévelop-
pement harmonieux
de votre commune .*

Lors de son Assemblée générale du 6 juin dernier, Vision-Coppet a présenté le nouveau visage de son comité. En effet, Philippe Braillard, président que nous avons tous énormément apprécié, a informé les membres présents de son retrait du comité. Monsieur et Madame Braillard ont quitté la commune de Coppet tout en restant sur la Côte et membres de notre association.

Nous aimerions, une fois encore, remercier Philippe Braillard pour son dévouement à la cause de Vision-Coppet, pour ses qualités d'écoute, ses compétences, son extrême politesse et son amitié envers les membres du comité.

Nous avons également eu le grand plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au sein de ce même comité, Hans-Peter Zbinden d'une part et Hugues Janssens d'autre part. A tous deux nous disons un grand merci pour l'engagement sans faille dont ils ont d'ailleurs déjà fait preuve.

Nous profitons de remercier aussi tous nos membres, ceux qui nous suivent depuis l'origine de l'association et tous ceux qui nous ont rejoints au fil des années. Sans ce soutien, Vision-Coppet ne pourrait exister.

Notre comité se présente comme suit :

Présidente : Marinette Oberli, vice-président: Hugues Janssens

Membres : Jean-Pierre Blanchoud, Reto Camponovo, Gilbert Cherbuin, Pierre Cuilleret, Liselotte Odelet, Michel Paquet, Hans-Peter Zbinden.

Retour sur notre conférence du 6 juin 2019

« Préserver et enrichir notre cadre de vie : une utopie ? »

Cette conférence, à laquelle participaient trois orateurs dont les fonctions permettaient un véritable dialogue et un apport non négligeable de précisions dans tous les domaines évoqués, était animée par Monsieur Philippe Braillard. Pour rappel, nos intervenants :

Madame Laurence Crémel, professeure HES en architecture du paysage

Monsieur Rainier d'Haussonville, co-proprétaire du château et représentant de sa famille

Monsieur Gérard Produit, notre syndic et membre du comité de direction de Région de Nyon

Notre bourg et son environnement proche sont uniques.

Le patrimoine est exposé au risque de grignotage. Si nous ne sommes pas vigilants, les valeurs historiques, esthétiques et paysagères risquent d'être victimes des décisions purement pragmatiques ne répondant qu'aux besoins immédiats.

Madame Laurence Crémel, professeure HES,

spécialiste de l'architecture du paysage, apportait un regard neuf sur Coppet.



Le paysage est indissociable du cadre de vie.

Le paysage est le réceptacle principal de notre cadre de vie. Il change constamment, de manière naturelle avec les saisons, l'érosion, la croissance des plantes et de façon programmée, par nos pratiques et nos besoins.

« le cadre de vie est l'ensemble des éléments qui nous entourent.

Il tient compte du contexte et du milieu de vie.»

Coppet possède un patrimoine inestimable, reconnu internationalement avec, en particulier, un magnifique écrin de verdure aux abords du château. Ce delta vert, situé entre la gare et le lac, doit être protégé en pensant et analysant chaque projet de construction, en fonction du paysage et non l'inverse.

Ce qui est détruit est perdu définitivement. Couper un arbre centenaire signifie qu'il faudra un siècle pour que son successeur retrouve la même splendeur.

Comment préserver et enrichir le paysage de demain ?

- en tenant compte de sa singularité, donnée par son site exceptionnel
- en tenant compte de son histoire, de ses forces, de ses fragilités et de son urbanisation

Comment le paysage peut-il évoluer pour répondre

- aux besoins des hommes (habitants, actifs, enfants, retraités) ?
- aux besoins de la nature et de l'environnement en tant que cadre de vie commun ?
- aux besoins de certains changements indispensables ?

en étant attentifs à chaque volonté de construction pour qu'elle s'inscrive dans le respect du paysage et de ce site exceptionnel.



Monsieur Gérard Produit,

syndic de Coppet et membre du comité de direction de Région de Nyon, a permis d'apporter des éclairages sur les enjeux financiers, légaux et environnementaux qui attendent notre commune et notre région.



Qu'est-ce que la qualité de vie ?

C'est un concept multidimensionnel qui dépend essentiellement de la satisfaction personnelle dans divers domaines : le travail, la santé, la famille, l'environnement, les loisirs. En fonction des individus, ces variables sont pondérées différemment.



Un développement harmonieux de Coppet

passé par une densification des espaces autour de la gare. L'idée d'augmenter le potentiel constructible aux abords des axes de communication et des moyens de transport en commun subsiste. Il ne fait aucun doute que les nouvelles habitations doivent idéalement être bien desservies en transports publics. Le temps du transport individuel motorisé est révolu.

La congestion du trafic ne peut se poursuivre. Elle confine à l'immobilisme !

Ainsi, la zone villas, avec au minimum trois places de parc de voitures par maison est révoquée. Certes, ce type de zone subsistera, mais aucune nouvelle zone à destination de maisons individuelles ne devrait être autorisée à l'avenir. Ce sont des objets de moyenne densité qui seront proposés au délibérant. Cela signifie des logements mixtes en PPE ou en location.

En effet, des logements sont nécessaires, car la population augmente sensiblement. A Coppet moins qu'ailleurs, car aucun nouveau quartier n'a été développé cette dernière décennie.



Monsieur Rainier d'Haussonville,

expert en gestion publique, co-proprétaire du château et représentant de sa famille, témoignait de sa détermination à préserver le patrimoine de Coppet.



Depuis 9 générations, notre famille a participé au développement et à la conservation de ce patrimoine historique.

Nous continuerons à le faire parce que nous resterons toujours à Coppet.



Un parking à Coppet

La nécessité d'un parking souterrain à côté de la poste est évidente. Notre famille est ouverte à un projet dans ce sens, pour autant que la problématique de la LAT soit clarifiée et le problème des compensations réglé.

Le respect de la qualité du site doit être garanti et des propositions concernant les entrées et sorties du parking doivent aller dans ce sens. Il y aura lieu de trouver également un accord et de répondre à la question du financement.

Cadre de vie

A propos du cadre de vie et celui du château en particulier, on a pu observer que : si nous n'y sommes pas attentifs, le sens historique (et esthétique) s'éteint devant des décisions pragmatiques et l'usage quotidien



La Fondation d'Haussonville

Notre association observe de nombreux changements au sein du comité de la Fondation avec la venue de Monsieur Rainier d'Haussonville (co-proprétaire du château) ainsi que de notre syndic Monsieur Gérard Produit.

La venue de Monsieur Rainier d'Haussonville permettra nous l'espérons:

- de débloquent et régulariser la situation,
- d'apporter à la Fondation usufruitière, l'accord des propriétaires
- de s'accorder sur les objectifs à poursuivre et les moyens à déployer

Vu le grand nombre de thèmes et objets touchant à la fois le château et le développement du Bourg, nous espérons vivement que la Fondation trouvera les moyens et l'équilibre indispensables à l'accomplissement de sa mission.

Le nouveau comité de la Fondation se compose de :

Mesdames A. Cherbuin, N. Pulver-Piccot, Messieurs R. d'Haussonville
G. Produit, V. Lieber, S. Schmidt.



RC1, GE/VAUD

Les travaux vont commencer sur le tronçon Coppet et la traversée du Bourg, simultanément à ceux de Versoix, Founex et Mies toujours en cours.

De nombreuses années seront nécessaires à la réalisation de ces différents chantiers, sur un axe prioritaire et à 10 km de Genève. Une planification, dont la coordination entre les deux cantons n'est pas optimale, pose de sérieux problèmes aux habitants et usagers.

A Coppet, nous espérons que les responsables seront à la hauteur dans la gestion des chantiers, leur planification, la tenue des délais, sans oublier les itinéraires de détournement et les informations nécessaires aux personnes concernées.

Nous sommes curieux de découvrir ce que la piste cyclable, promise en site propre, offrira comme fluidité.

Nous souhaitons beaucoup de courage et de patience à tous les pendulaires qui ont réellement besoin de leurs voitures, aux cyclistes, aux riverains et habitants du Bourg.

vision
coppet

Association pour un développement harmonieux et durable
CP 175 - CH 1296 Coppet
www.vision-coppet.ch

Notre comité :

Présidente
Marinette Oberli/Blanchoud,
traductrice

Membres
Jean-Pierre Blanchoud,
designer, conseiller en communication
Reto Camponovo,
ingénieur et professeur HES,
spécialiste de l'environnement
Gilbert Cherbuin,
ingénieur HES en électronique
Pierre Cuilleret,
diplômé HEC Paris, ex. président de
Micromania
Hugues Janssens van der Maeien
managing partner, asset management
Liselotte Odelet,
administratrice Odelet Transports SA
Michel Paquet,
ingénieur civil EPFL/SIA
Hans-Peter Zbinden,
conseiller en investissement

On n'invente rien...

En 1891, un avis affiché aux deux entrées de la Grand-Rue invite les vélocipédistes à prendre une allure très modérée en traversant la localité. Cette invitation étant peu observée, la municipalité décide, trois ans plus tard, d'obliger les vélocipédistes à traverser la ville à pied. On trouve même en 1899, un «arrêté vélocipédique» : cyclistes, voituriers, automobilistes, cavaliers, doivent observer une allure très modérée dans le périmètre de la localité; le produit des amendes va pour moitié à l'auteur du rapport et pour moitié à la commune.

En 1930, l'Etat prévoit la démolition des arcades en vue d'élargir la Grand-Rue; heureusement la Municipalité s'y oppose.

Source :

« *Coppet: histoire et architecture* » @ Commune de Coppet 1998, Editions CABEDITA